



Changement de prénom - Transidentité

Par Spiritoflight

Bonjour,

Je sais que la loi a changé il y a peu de temps en ce qui concerne le changement de prénoms. J'ai entendu dire que la procédure était devenue "gratuite".

J'aimerais connaître les démarches à effectuer pour un changement de prénoms dans le cadre d'une transsexualité. Je suis née fille et je suis un processus de changement de genre, donc aujourd'hui hormoné (ce qui me donne l'apparence d'un homme). Dans la vie quotidienne, il n'y a aucun moyen de déceler que je suis né fille, et bien souvent mes inscriptions ou mes abonnements sont déjà au masculin (même si officiellement je n'ai pas encore fait de changement de papiers).

Je me suis déplacé à la mairie de mon lieu de résidence, on me dit qu'il faut que j'aille voir un avocat pour constituer un dossier qui sera présenté au tribunal de grande instance de mon lieu de résidence, est-ce exact ?

J'aimerais aussi savoir s'il vaut mieux que je consulte un avocat qui a déjà eu à faire à ce genre de demande dans le cadre d'un changement identitaire, ou si cela importe peu ?

Avez-vous des coordonnées d'avocats à me renseigner ?

Aussi, puis-je demander une aide juridictionnelle ? Sur quels critères est-elle accordée ?
Quels sont les délais moyens de réponse ?

Je vous remercie par avance pour votre attention.
Cordialement.